

L'ACCOMPAGNEMENT EN
PÉRINATALITÉ
DANS LE 19^e
ARRONDISSEMENT



Guide pour les professionnels
de la santé et de l'action sociale

Depuis septembre 2010, la démarche Atelier Santé Ville est mise en œuvre dans le 19^e arrondissement de Paris. À l'interface entre la politique de la ville et la politique de santé publique, l'Atelier Santé Ville a pour objectif de favoriser l'accès aux soins et à la prévention des habitants, en coordonnant les acteurs socio-sanitaires du territoire.

Le guide « L'accompagnement en périnatalité dans le 19^e arrondissement » a été élaboré conjointement par l'Atelier Santé Ville et ses partenaires, dans le cadre d'un groupe de travail pluriprofessionnel. Il présente des informations utiles sur le suivi médical et l'accompagnement social des femmes enceintes en situation de précarité. Destiné aux professionnels, il a pour ambition d'assurer la continuité du parcours de santé en périnatalité, en renforçant le maillage territorial des acteurs de la santé et de l'action sociale.

IL ARRIVE QUE DES PATIENTES ENCEINTES
N'ÉVOQUENT PAS DIRECTEMENT LA GROSSESSE.
LA VIGILANCE DE CHAQUE PROFESSIONNEL RENCONTRÉ,
DANS LE CHAMP DE LA SANTÉ OU DU SOCIAL,
EST INDISPENSABLE POUR REPÉRER ET ADAPTER
AU MIEUX LE SUIVI DE CES FEMMES.

SOMMAIRE

4 **SUIVI MÉDICAL**

- 5 – Accueil et orientation avant la grossesse
- 6-7 – Accueil et orientation en début grossesse
- 8 – Accueil et orientation pour une interruption volontaire de grossesse (IVG)
- 9-14 – Suivi de grossesse
- 15 – Accueil et orientation femme enceinte avec handicap physique
- 16 – Accueil et orientation femme enceinte en souffrance psychique
- 17 – Accueil et orientation femme enceinte usagère de drogues
- 18-19 – Accueil et orientation femme venant d'accoucher

20-23 **CALENDRIER DE GROSSESSE**

24 **ACCOMPAGNEMENT SOCIAL**

- 25 – Accueil et orientation femme enceinte en précarité
- 26 – Accueil et orientation femme enceinte victime de violences
- 27-28 – Accueil et orientation femme venant d'accoucher et en précarité
- 29-30 – Accueil et orientation femme sans domicile fixe avec un enfant

31-59 **ANNUAIRE STRUCTURES PÉRINATALITÉ 19***

- 31 – Sommaire structures

SUIVI MÉDICAL

« J'accueille **une femme qui a un désir d'enfant.**
Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Le projet d'avoir un enfant se prépare avant sa conception.

Pour mieux s'y préparer, il est conseillé d'aller voir un médecin ou une sage-femme pour une consultation préconceptionnelle. Cette consultation permet aux futurs parents de faire le point sur leur santé, notamment s'ils ont des antécédents de maladie ou de vie particuliers.

Le tarif de cette consultation est le même qu'une consultation normale.

VERS QUI L'ORIENTER ?

- Vers une sage-femme
- Vers un médecin généraliste
- Vers un gynécologue-obstétricien

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un centre de planification et d'éducation familiale
- Vers un centre de santé
- Vers un cabinet libéral

Si cette femme est stérile ou a des difficultés pour avoir un enfant, il est possible d'avoir recours à une procréation médicalement assistée (PMA).

« J'accueille **une femme qui pense être enceinte.**
Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Un test de grossesse permettrait de confirmer la grossesse.

Cela peut être fait soit par un test urinaire que l'on trouve en pharmacie ou dans un centre de planification et d'éducation familiale, soit en faisant une prise de sang avec une ordonnance prescrite par un médecin.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un centre de planification et d'éducation familiale
- Vers un médecin généraliste
- Vers un gynécologue
- Vers une pharmacie

« J'accueille **une femme qui vient de découvrir sa grossesse. Cette dernière n'était pas programmée, et la femme ne sait pas si elle souhaite la continuer.** Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Cette femme que vous accueillez ne sait pas si elle souhaite poursuivre la grossesse. Il n'est pas nécessaire de lui parler d'interruption volontaire de grossesse (IVG) tout de suite. Il est d'abord important de l'orienter vers un conseiller conjugal et familial (CCF) qui pourra l'accompagner dans sa décision.

Les centres de planification et d'éducation familiale sont des structures adaptées pour ce genre de situation, vous pouvez donc y orienter cette femme.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un conseiller conjugal et familial en structure associative ou en libéral
- Vers un centre de planification et d'éducation familiale

*POUR LES FEMMES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ
(ÉCONOMIQUE, PSYCHIQUE, SOCIALE...),
PRIVILÉGIER L'ORIENTATION VERS UN CENTRE
DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE.*

« J'accueille **une femme enceinte qui souhaite faire une interruption volontaire de grossesse (IVG).**

Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

La loi stipule que toute femme enceinte que la grossesse place dans une situation de détresse, dont elle est seule juge, peut demander à un médecin une interruption volontaire de grossesse (IVG).

La femme a jusqu'à la 12^e semaine de grossesse (14^e semaine d'aménorrhée) pour faire cette IVG. La technique dépend du terme de la grossesse et du choix de la patiente : la voie médicamenteuse ou la méthode chirurgicale. La voie médicamenteuse est possible jusqu'à la 5^e semaine de grossesse (7^e semaine d'aménorrhée) à domicile, et jusqu'à la 7^e semaine de grossesse (9^e semaine d'aménorrhée) à l'hôpital.

Un entretien psychosocial pré-IVG peut être proposé (cet entretien est obligatoire pour les mineures).

La prise en charge d'une IVG est de 100% pour toutes les femmes.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un centre de planification et d'éducation familiale
- Vers un centre d'orthogénie (centre IVG hospitalier)
- Vers un gynécologue libéral ou en centre de santé

Pour connaître les établissements qui pratiquent l'IVG :
<http://www.ivglesadresses.org/>

« J'accueille **une femme enceinte qui garde sa grossesse et qui souhaite avoir des renseignements sur le suivi.**

Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

L'INSCRIPTION À LA MATERNITÉ

L'inscription doit être effectuée le plus tôt possible. Il faut se rendre au bureau des inscriptions de la maternité de son choix avec au minimum une pièce d'identité, et éventuellement les résultats des examens complémentaires.

Pour les femmes sans couverture sociale, le suivi de grossesse ne peut se faire qu'en maternité publique. Il est donc très important qu'elles s'inscrivent le plus rapidement possible pour bénéficier du suivi.

UNE PARTICULARITÉ PARISIENNE

Les structures d'accueil (SDA) de la protection maternelle et infantile (PMI)

Localisées dans les maternités parisiennes de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), les SDA assurent trois missions :

- accueillir toutes les femmes enceintes non assurées sociales avant la première consultation prénatale ;
- informer les femmes sur leurs droits à une protection maladie ;
- inscrire et orienter toutes les femmes en situation de grande vulnérabilité psychosociale au sein de la maternité (ou vers une autre maternité pour les femmes ne pouvant être inscrites dans l'établissement, faute de place).

Les sages-femmes de PMI assurent des consultations prénatales au sein des hôpitaux. Dans les centres de PMI, elles ne font pas de consultations de suivi de grossesse mais elles peuvent accueillir les femmes en permanence (cf page 40 de l'annuaire).

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers la maternité de l'hôpital de son choix (il est préférable de choisir une maternité proche de son domicile)
- Vers une permanence de sage-femme en PMI pour des conseils
- Vers le Réseau périnatal Paris Nord (RPPN) si la femme a des difficultés d'inscription

Pour les femmes mineures, le suivi de grossesse est identique ; un entretien avec une sage-femme de PMI est fortement recommandé, dès que possible.

LES CONSULTATIONS PRÉNATALES

La première consultation doit être faite avant la fin du 2^e mois de grossesse (10^e semaine d'aménorrhée) car certains examens doivent être faits à des termes précis, afin de dépister précocement les grossesses à risque.

La première consultation permet de :

- préciser le terme de la grossesse par un examen clinique et de prescrire l'échographie du premier trimestre ;

- dépister une pathologie maternelle ;
- évaluer le risque obstétrical (risque d'accouchement prématuré) et orienter la femme vers un lieu de suivi et un lieu d'accouchement adaptés ;
- dépister les addictions : alcool, tabac, drogue, médicaments.

Au terme de cette consultation, le professionnel de santé fournit une déclaration de grossesse et un carnet de grossesse. La femme doit adresser les deux premiers volets de la déclaration de grossesse à l'organisme chargé des prestations familiales, et le troisième volet à l'organisme d'assurance maladie.

À la suite de cette première consultation, il est important de faire une consultation par mois, soit en tout 7 consultations durant toute la grossesse. L'objectif de ces consultations est de s'assurer de la bonne évolution de la grossesse, de l'état de santé de la mère et de l'enfant à naître.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un praticien libéral : gynécologue, sage-femme ou médecin généraliste. La patiente doit avoir une couverture sociale (Sécurité sociale - SS, Couverture maladie universelle - CMU, ou Aide médicale d'État - AME).
- Vers un centre de santé municipal ou privé. La patiente doit avoir une couverture sociale (SS, CMU ou AME).

Le premier RDV peut être long à obtenir. Il est donc important d'informer très tôt les femmes des sept consultations nécessaires lors du suivi de grossesse (une par mois à partir du 3^e mois).

LES ÉCHOGRAPHIES

La première échographie doit être réalisée vers 2 mois et demi de grossesse (12 semaines d'aménorrhée).

Elle permet de :

- ❑ déterminer à plus ou moins 5 jours la date de conception et le terme théorique de la grossesse ;
- ❑ dépister les malformations majeures à expression précoce ;
- ❑ dépister les signes d'appel de malformations fœtales et d'anomalies chromosomiques.

La deuxième échographie doit être réalisée vers 5 mois de grossesse (22 semaines d'aménorrhée) et la troisième échographie vers 7 mois de grossesse (32 semaines d'aménorrhée).

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un échographiste (en cabinet ou en centre de santé)
- Vers un centre de radiologie identifié par un réseau de périnatalité

LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ (PNP)

La PNP fait partie des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) ; ces consultations sont importantes pour le bien-être de la mère et de l'enfant.

La préparation à la naissance et à la parentalité permet de :

- préparer les couples à la naissance et à l'accueil de leur enfant ;
- repérer les situations de vulnérabilité en prévention des troubles de la relation parents-enfant ;
- soutenir la parentalité par des informations et des repères sur la construction des liens familiaux ;
- favoriser une meilleure coordination des professionnels autour et avec la femme enceinte, de l'anténatal au postnatal.

Elle comporte deux étapes :

- un entretien individuel (dit entretien prénatal précoce) que la femme peut réaliser seule ou en couple, dès la fin du 3^e mois ;
- sept séances de préparation à la naissance, individuelles ou en groupe, avec des contenus adaptés aux stades de la grossesse.

OÙ L'ORIENTER ?

- En ville, auprès d'une sage-femme libérale
- À l'hôpital, selon les maternités
- En centre de protection maternelle et infantile (PMI)

Les femmes sans couverture sociale doivent être prioritairement orientées vers la PMI ou l'hôpital pour bénéficier d'une préparation à la naissance.

QUAND CONSULTER EN URGENCE ?

Il convient de consulter rapidement pour les motifs suivants :

aux urgences :

- nombre de contractions utérines supérieur à 10 par jour avant la 37^e semaine d'aménorrhée (35^e semaine de grossesse) - risque d'accouchement prématuré ;
- saignements (lié au placenta, risque pour l'oxygénation du fœtus) ;
- perte de liquide amniotique (risque d'infection) ;
- diminution des mouvements du bébé (problème de bien-être du bébé) ;
- coups dans le ventre, chocs ou accidents.

chez le médecin :

- fièvre (signe d'infection et risque d'accouchement prématuré) ;
- maux de tête, œdèmes importants (révélateurs d'hypertension).

« J'accueille **une femme enceinte avec un handicap physique.**
Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Une femme avec un handicap physique aura un parcours de suivi de grossesse identique aux autres femmes. Si sa grossesse comporte des risques, elle aura un suivi plus important, mais elle n'aura pas à faire de démarche particulière du fait de son handicap.

Toutefois, certaines structures sont spécialisées dans l'accouchement des femmes ayant un handicap physique.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière pour les femmes malentendantes ou en situation d'obésité
- Vers l'Institut Médical Montsouris pour les femmes malentendantes ou en fauteuil
- Vers le centre de protection maternelle et infantile (PMI) Raspail, dans le 14^e arrondissement, pour le suivi des enfants avec des parents handicapés

Pour les femmes souffrant de maladies chroniques (diabète, épilepsie, VIH, maladie cardiaque...), il est important qu'elles soient suivies. Vous pouvez les orienter vers un gynécologue-obstétricien (en libéral, en centre de santé ou à l'hôpital), et il est possible de contacter le Réseau périnatal Paris Nord (RPPN) pour connaître les structures adaptées.

« J'accueille **une femme enceinte en souffrance psychique.**

Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

La souffrance psychique peut dater d'avant la grossesse. Dans ce cas, si la femme est déjà suivie par un spécialiste, vous pouvez lui demander si vous pouvez contacter son spécialiste.

La grossesse peut être aussi un moment de fragilité pour les femmes et peut engendrer des souffrances psychiques pendant et après la grossesse (baby blues, dépression postnatale...). Si la femme n'est pas suivie, vous pouvez lui conseiller d'aller voir un spécialiste qui pourra la soutenir et l'accompagner durant cette période de plus grande vulnérabilité psychologique.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers le psychologue de la maternité où elle est inscrite
- Vers un psychologue libéral (le Réseau périnatal Paris Nord - RPPN, peut aider à trouver un psychologue spécialisé en périnatalité)
- Vers une permanence de psychologue dans un centre de protection maternelle et infantile (PMI)
- Vers le centre médico-psychologique (CMP) dont elle dépend (lieu d'habitation)
- Vers une unité parents-bébé
- Vers une structure associative spécialisée dans cette problématique
- Vers un psychiatre (en ville ou à l'hôpital) pour les femmes souffrant de pathologies psychiatriques (psychose, schizophrénie...)
- Vers la consultation d'information, de conseil et d'orientation (CICO) de l'hôpital Saint-Anne

« J'accueille **une femme enceinte usagère de drogues (tabac, alcool et autres drogues)**. Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Tabac, alcool, stupéfiants, médicaments sont autant de substances nocives pour la mère et son enfant. La consommation de ces drogues provoque chez l'enfant une « toxico dépendance ». Il existe de nombreux risques pour le fœtus (malformations, troubles du comportement, naissance prématurée...). Ces risques sont accrus en cas de poly-toxicomanies.

Il est important d'informer la femme des dangers de la prise de tous types de drogues, sans jugement, afin qu'elle puisse se confier sans crainte. Il est également important de s'assurer qu'une mère dépendante bénéficie d'un suivi médico-psycho-social pendant la grossesse et après la naissance.

Si l'addiction est repérée avant l'inscription à la maternité, il est possible d'orienter cette femme vers les hôpitaux Bichat ou Lariboisière.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers une structure de soin spécialisée en consommations de drogues (CSAPA, CAARUD)
- Vers une association d'entraide
- Vers un centre de santé
- Vers un médecin généraliste
- Vers un hôpital faisant des consultations addictologiques (Bichat et Lariboisière)

« J'accueille **une femme venant d'accoucher.** Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Après un accouchement, un suivi postnatal est recommandé pour la mère et pour l'enfant.

Pour la mère :

Elle peut bénéficier d'un accompagnement postnatal à domicile dès la sortie de la maternité, par une sage-femme libérale (les deux premières consultations, réalisées avant le 12^e jour suivant l'accouchement, sont prises en charge à 100%).

Une consultation postnatale est recommandée 6 à 8 semaines après l'accouchement. Cette consultation est remboursée à 100%.

Elle peut être réalisée par un gynécologue, un médecin généraliste ou une sage-femme et permet de :

- s'assurer du retour à la normale des différentes fonctions du corps ;
- informer sur la sexualité, la contraception ;
- dépister des signes évocateurs de dépression postnatale.

Une rééducation périnéale est conseillée à partir de 6 à 8 semaines après l'accouchement.

OÙ L'ORIENTER ?

- La consultation postnatale peut être réalisée par des professionnels libéraux (gynécologue, médecin généraliste ou sage-femme) ou en centre de planification et d'éducation familiale.
- La rééducation périnéale peut être réalisée par une sage-femme ou un kinésithérapeute.

Pour l'enfant :

Un suivi médical préventif est important pour plusieurs raisons :

- donner des conseils de puériculture, soutenir et accompagner la mère et la famille ;
- surveiller le développement psychomoteur de l'enfant ;
- prévoir, expliquer et assurer les vaccinations nécessaires.

À la sortie de la maternité, il est recommandé de peser l'enfant une fois par semaine pendant le premier mois. La première consultation pédiatrique est recommandée entre 15 jours et un mois.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers un médecin généraliste ou un pédiatre en libéral
- Vers un centre de protection maternelle et infantile (PMI)
- Vers un centre de santé proposant des consultations en pédiatrie

Des puéricultrices de PMI peuvent se déplacer à domicile à la demande des familles, pour les accompagner et les conseiller sur différents sujets concernant leur enfant. La pesée peut se faire en centre de PMI.

CALENDRIER DE GROSSESSE

Mois	Suivi médical	Pourquoi ?
Consultation préconceptionnelle		
Suivi prénatal		
1	Début de la grossesse	
2-3	1^{ère} consultation prénatale	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer la date du début de grossesse et la date probable de l'accouchement • Etablir le calendrier des consultations médicales, des échographies, des examens complémentaires et de l'entretien individuel • Prévoir le lieu d'accouchement
	1^{ère} échographie (autour de 12 SA)	<ul style="list-style-type: none"> • Confirmer le terme de la grossesse • Déterminer le nombre d'embryons • Mesurer la clarté nucale • Rechercher certains signes de malformation
	Entretien prénatal - individuel ou en couple (15-16 SA) Cet entretien peut être réalisé plus tard	<ul style="list-style-type: none"> • Échanger autour du projet de naissance • Répondre aux questions • Évoquer les difficultés psychologiques, matérielles, sociales et familiales • Définir le calendrier des séances de préparation à la naissance
4	2^{ème} consultation prénatale	
5	3^{ème} consultation prénatale	
	2^{ème} échographie (autour de 22 SA)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser la morphologie du fœtus • Vérifier la croissance fœtale • Localiser le placenta

Démarches administratives

Conseils

- S'inscrire en maternité
- Déclarer la grossesse (avant 15 SA), auprès de la CAF et de la CPAM
- Informer l'employeur (non obligatoire mais utile)
- Informer éventuellement le médecin du travail

Faire un test de grossesse (urinaire ou sanguin)

- Entamer les démarches le plus tôt possible pour assurer un bon suivi de grossesse, surtout si la femme est en situation de grande précarité

- Respecter cette date
- S'adresser à un échographiste agréé pour faire le dépistage combiné du 1^{er} trimestre

- Réfléchir au choix de l'alimentation du bébé
- Au besoin, se renseigner auprès de la mutuelle sur les conditions de remboursement du séjour en maternité

- Respecter cette date

Mois	Suivi médical	Pourquoi ?
6	4 ^{ème} consultation prénatale	
7	5 ^{ème} consultation prénatale	
8	6 ^{ème} consultation prénatale	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le mode d'accouchement
	3 ^{ème} échographie (autour de 32 SA)	<ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la croissance fœtale, la présentation et la localisation placentaire
	Consultation avec l'anesthésiste	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la sécurité d'une éventuelle anesthésie (réglementaire)
9	7 ^{ème} consultation prénatale	<ul style="list-style-type: none"> • Informer sur la fin du suivi de grossesse • Confirmer le lieu et les modalités d'accouchement • Informer sur les signes qui doivent faire venir à la maternité
	Accouchement et séjour à la maternité	
Sem. 1	1 ^{er} examen médical de l'enfant Pesée à la PMI	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi alimentation et soutien à la parentalité
2-4	1 ^{er} examen de l'enfant après sa sortie	<ul style="list-style-type: none"> • Examens de prévention
6-8	Consultation postnatale	<ul style="list-style-type: none"> • Faire le point sur le déroulement de la grossesse, de l'accouchement, tous les événements survenus depuis et les relations avec l'enfant • Effectuer un examen clinique de contrôle • Prescrire des séances de rééducation périnéale si besoin • Faire le point sur le choix d'une méthode de contraception

Démarches administratives

Conseils

- | | |
|--|---|
| | |
| | |
| | <ul style="list-style-type: none">• Commencer à préparer le séjour en maternité et les modalités de l'accouchement |
| | |
| | |
| | <ul style="list-style-type: none">• Se renseigner sur les documents à présenter, les modalités de séjour, le personnel présent en salle d'accouchement, etc. |
| <ul style="list-style-type: none">• Déclarer la naissance dans les 3 jours | <ul style="list-style-type: none">• S'informer et discuter avec l'équipe des modalités de surveillance et de sortie, des dépistages néonataux, de la mise en route de l'allaitement ou d'un autre mode d'alimentation de l'enfant, d'une méthode contraceptive... |
| <ul style="list-style-type: none">• Certificat médical de l'enfant obligatoire | <ul style="list-style-type: none">• Certificat médical de l'enfant établi en maternité par le pédiatre ou par le médecin traitant |
| | |
| <ul style="list-style-type: none">• 10 séances de rééducation périnéale remboursées par la Sécurité sociale peuvent être utiles• Vérifier les dates de fin de congé postnatal | <ul style="list-style-type: none">• Repréciser la méthode contraceptive |

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

« J'accueille **une femme enceinte en grande précarité sociale et économique qui ne dispose pas de couverture sociale.**

Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

De nombreuses structures peuvent accompagner cette femme dans l'ouverture de ses droits. Ces structures l'informeront sur ses droits à une couverture sociale (Sécurité sociale - SS, Couverture maladie universelle - CMU ou Aide médicale d'Etat - AME) et l'accompagneront dans les démarches.

Déclarer sa grossesse lui permettra aussi d'avoir accès aux allocations familiales.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers les services sociaux de secteur (SSDP, CASVP)
- Vers des associations relais d'accès aux droits
- Vers un centre de la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

Le réseau SOLIPAM se met au service des femmes en très grande précarité. Celles-ci peuvent faire appel à la coordination sociale et/ou médicale à tout moment de leur parcours de soins, pendant la grossesse et jusqu'au 3^e mois après la naissance.

« J'accueille **une femme enceinte victime de violences conjugales.** Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

La grossesse est une période à risque pour les femmes victimes de violences conjugales (physiques, sexuelles, psychologiques...) car celles-ci peuvent avoir des conséquences importantes sur la femme et sur le fœtus : naissance prématurée, retard de croissance, décollement placentaire, rupture prématurée des membranes...

La loi mentionne que le fait d'être enceinte constitue une circonstance aggravante « des atteintes volontaires à l'intégrité de la personne ».

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers des structures associatives spécialisées dans cette thématique
- Vers les services sociaux de secteur (SSDP, CASVP)
- Vers le Point d'accès au droit (PAD)
- Vers le service social du commissariat
- Vers un centre de planification et d'éducation familiale
- Vers une sage-femme de protection maternelle et infantile (PMI)
- Vers un conseiller conjugal et familial

NUMÉROS D'URGENCE

Violences conjugales info : 39 19

Viols femmes informations : 0 800 05 95 95

Bureau des victimes du Tribunal de grande instance (TGI) de Paris : 0800 71 89 05

« J'accueille **une femme venant d'accoucher et en situation de précarité.** Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Les démarches administratives

Différentes prestations de la Caisse d'allocations familiales (CAF) sont soumises à des critères spécifiques, notamment des conditions de ressources. Les formulaires sont à demander auprès de la CAF.

Voici quelques exemples de prestations :

- **La prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE)**, pour les familles qui attendent un enfant, ou qui ont un enfant né, adopté ou recueilli en vue d'adoption.

Cette prestation comprend :

- une prime à la naissance ou à l'adoption, sous condition de déclaration à la CAF et à la CPAM dans les 14 premières semaines de grossesse. Le montant de la prime en 2011 était de 903,07 euros, versé au cours du 7^e mois de grossesse.
- une allocation de base, pour les familles ayant un enfant de moins de 3 ans né depuis le 1^{er} janvier 2004. Le montant mensuel de l'allocation en 2011 était de 180,62 euros par famille. Le versement débute le jour de la naissance de l'enfant et fini au mois précédent son 3^e anniversaire.
- un complément de libre choix du mode de garde.
- un complément de libre choix d'activité si le parent réduit ou cesse son activité pour s'occuper de son enfant.

- **Les allocations familiales**, pour les familles ayant au moins deux enfants à charge âgés de moins de 20 ans, quels que soient la situation familiale et le montant des revenus. Le montant mensuel pour deux enfants en 2011 était de 125,78 euros.

- **Le revenu de solidarité active (RSA)**, pour les personnes ayant peu ou pas de ressources, exerçant ou non une activité professionnelle. Il faut être âgé de **plus** de 25 ans, ou avoir un enfant à naître ou à charge. Le montant forfaitaire en 2011 était de 700,49 euros pour une personne avec un enfant à charge.

Depuis 2013, il existe un droit dit « RSA jeune actif » aux conditions très strictes :

- être français âgé de 18 à 24 ans ;
- avoir exercé une activité professionnelle pendant au moins 2 ans à temps plein (soit au moins 3 214 heures) au cours des 3 années précédant la date de la demande.

Le droit doit être demandé à la CAF.

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers les services sociaux de secteur (SSDP, CASVP)
- Vers des associations relais d'accès aux droits
- Vers l'Espace insertion (EI) de l'arrondissement dans le cadre du suivi RSA

« J'accueille **une femme sans domicile fixe avec un enfant.**
Comment puis-je l'informer et où l'orienter ? »

Il existe différents types de structures pour les femmes enceintes ou ayant déjà accouché.

Les structures dites d'urgence

L'hébergement d'urgence répond à une nécessité de mise à l'abri immédiate. Ce type d'hébergement doit être un sas d'attente et d'orientation, soit un dépannage ponctuel face à une situation donnée avant l'entrée dans un autre dispositif d'hébergement ou de logement, soit un simple temps de pause.

Les propositions relatives à l'urgence et la mise à l'abri sont :

- l'hébergement en hôtel ;
- l'hébergement en centre d'hébergement d'urgence (CHU).

OÙ L'ORIENTER ?

- Vers le 115
- Vers une Permanence sociale d'accueil (PSA)
- Vers l'association SOLIPAM, qui peut accueillir certaines femmes
- Vers les services sociaux de secteur (SSDP, CASVP)

Les centres maternels

Ce dispositif s'adresse aux futures mères et aux mères seules avec enfant de moins de 3 ans. Il propose un accompagnement individualisé qui soutient la relation mère/enfant, l'insertion professionnelle et l'accès à un logement.

Au sein du centre maternel, les femmes et leurs enfants trouvent un cadre de vie, une organisation matérielle et des services diversifiés, adaptés à leurs besoins.

Une participation forfaitaire aux frais de séjour est demandée à la famille.

OÙ L'ORIENTER ?

Vers la cellule ADEMIE qui centralise toutes les demandes d'admission en centres maternels. La demande comprend une lettre motivée et personnalisée, ainsi qu'un rapport social du professionnel qui accompagne la famille.

ANNUAIRE STRUCTURES PÉRINATALITÉ 19^e

32-34	CENTRES DE SANTÉ
35-36	CENTRES DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE
36	MÉDECINS GÉNÉRALISTES
37	SAGES-FEMMES
38	GYNÉCOLOGUES-OBSTÉTRICIENS
39	ÉCHOGRAPHISTES/RADIOLOGUES ET KINÉSITHÉRAPEUTES
40	PERMANENCES DE SAGES-FEMMES DE PMI
41-45	CENTRES DE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE - PMI
46-52	ACCÈS AUX DROITS / ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
52-54	HÔPITAUX
54-56	SOUFFRANCE PSYCHIQUE ET SANTÉ MENTALE
56-57	RÉSEAUX DE PÉRINATALITÉ
58-59	ADDICTIONS

Centre de santé GOSB (Groupe des œuvres sociales de Belleville)

- Consultations gynécologiques
- Pratique d'actes de gynécologie (frottis, suivi de grossesse, pose de stérilet, d'implant contraceptif) par un médecin généraliste
- Interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse
- Suivi pédiatrique par un médecin généraliste

Coordonnées : 162 rue de Belleville,
75020 Paris
Tél: 01 40 33 80 40

Accès : M° Jourdain (11) ; Bus Jourdain (26)

Horaires : Consultations gynécologiques: le jeudi matin de 9h00 à 12h00
Consultations de médecine générale : du lundi au vendredi de 9h00 à 18h30 et le samedi de 9h00 à 13h30

Accueil : Sur RDV.

Infos pratiques : Accueil des patients avec CMU/AME. Conventionné secteur 1. Pour bénéficier du tiers payant, apporter des justificatifs (attestations de sécu, de CMU, d'AME ou de mutuelle).

Centre de santé médical et dentaire Fondation Œuvres de la Croix Saint-Simon

- Consultations pédiatriques
- Consultations gynécologiques obstétricales
- Consultations de sage-femme
- Séances individuelles et collectives de préparation à la naissance
- Échographies
- Prélèvements sanguins et urinaires

Coordonnées : 6 bis, rue de Clavel
75019 Paris
Tél. : 01 44 52 57 10

Accès : M° Pyrénées (11) ; Bus Pyrénées-Belleville (26).

Horaires : Consultations pédiatriques : du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00, le samedi de 9h00 à 13h00 / consultations tardives du week end : le vendredi de 19h00 à 21h00 et le samedi de 17h00 à 19h00.
Consultations gynécologiques obstétricales : le lundi de 9h30 à 18h00, le mardi de 9h00 à 13h30, le mercredi de 8h30 à 16h30.
Consultations sage-femme : le mardi de 9h00 à 13h00 et le jeudi de 9h00 à 17h00.
Échographies : le mardi et le jeudi de 9h00 à 13h00.
Prélèvements sanguins et urinaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 11h00.

Accueil : Consultations et échographies : avec ou sans RDV dans la limite des places disponibles.
Consultations pédiatriques tardives du week end et prélèvements : sans RDV.

Infos pratiques : Accueil des patients avec CMU/AME. Conventionné secteur 1. Pour bénéficier du tiers payant, apporter des justificatifs (attestation de sécu, de CMU, d'AME ou de mutuelle).

Centre médical Atlas COSEM (Coordination des oeuvres sociales et médicales)

- Consultations gynécologiques
- Consultations gynécologiques
obstétricales
- Consultations pédiatriques
- Échographies

Coordonnées : 15, rue de l'Atlas
75019 Paris
Tél. : 01 55 56 62 52

Accès : M° Belleville (2, 11) ;
Bus Atlas (26).

Horaires : Du lundi au vendredi de
8h00 à 18h30 et le samedi de 9h00
à 17h30.

Accueil : Sur RDV.

Infos pratiques : Accueil des patients
avec CMU/AME. Conventionné
secteur 1. Pour bénéficier du tiers
payant, apporter des justificatifs
(attestations de sécu, de CMU, d'AME
ou de mutuelle).

Site internet : www.cosem.fr

Centre médical et dentaire ADMS (Association pour le développement de la médecine sociale)

- Consultations gynécologiques
- Consultations pédiatriques
- Échographies

Coordonnées : 46, rue de Crimée
75019 Paris
Tél. : 01 42 02 25 12

Accès : M° Botzaris (7bis) et M° Place des
fêtes (7bis, 11) ; Bus Botzaris (48, 60).

Horaires :

Consultations gynécologiques :

le mardi de 15h30 à 18h30.

Consultations pédiatriques :

le mercredi de 14h00 à 16h00.

Échographies : Le mercredi de 8h30 à 10h30.

Accueil : Les consultations se font sur RDV.

Infos pratiques : Accueil des patients
avec CMU/AME. Conventionné secteur 1.
Pour bénéficier du tiers payant, apporter
des justificatifs (attestations de sécu, de
CMU, d'AME ou de mutuelle).

Site internet : www.cdsadms.fr

Centre médical Stalingrad

- Consultations gynécologiques
- Consultations pédiatriques
- Échographies

Coordonnées : 3, rue du Maroc
75019 Paris
Tél. : 01 40 05 67 43

Accès : M° Stalingrad (2, 5, 7);
Bus Jaurès, Stalingrad (26), Bus Quai de
Seine-Stalingrad (54) et Bus Stalingrad (48).

Horaires :

Consultations gynécologiques : le lundi de
9h00 à 12h40, le mardi et jeudi de 9h00 à
13h00 et de 14h00 à 18h00, et un samedi
sur deux de 9h00 à 13h00.

Consultations pédiatriques : le lundi et ven-
dredi de 14h00 à 18h00 et le mardi et mer-
credi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00.

Échographies : du lundi au vendredi de 9h00
à 18h00 et le samedi de 9h00 à 13h00.

Accueil : Les consultations se font sur RDV.

Infos pratiques : Accueil des patients
avec CMU/AME. Conventionné secteur 1.
Pour bénéficier du tiers payant, apporter
des justificatifs (attestations de sécu, de
CMU, d'AME ou de mutuelle).

Site internet : www.cramif.fr/cds

Maison de santé Michelet

- Pratique d'actes de gynécologie (frottis, suivi
de grossesse, pose de stérilet, d'implant
contraceptif) par un médecin généraliste

Coordonnées : 1, rue Colette Magny - tour M
75019 Paris
Tél. : 01 40 37 90 24

Accès : M° Crimée ou Corentin Cariou (7);
Bus Cambrai (54, 60).

Horaires : Le lundi de 14h40 à 16h40,
le mardi de 10h00 à 12h00, le jeudi de 14h40
à 17h40 et le vendredi de 10h00 à 12h00.

Accueil : Sur RDV par le Dr Nicole Dardel.

Infos pratiques : Accueil des patients avec CMU/
AME. Conventionné secteur 1. Pour bénéficier du
tiers payant, apporter des justificatifs (attesta-
tions de sécu, de CMU, d'AME ou de mutuelle).

Site internet :

www.maisondesantemichelet.fr

Une maison de santé pluridisciplinaire ouvrira
ses portes en janvier 2014 sur le site de l'**Hôpital
Jean Jaurès** (9-21, Sente des Dorées 75019 Paris).
Des consultations de gynécologie et
d'obstétrique (suivi de grossesse) ainsi que des
consultations pédiatriques seront proposées.
Pour plus d'informations, contacter le standard
de l'hôpital : 01 44 84 54 44.

Centre de planification et d'éducation familiale Curial

- Consultations de contraception/ gynécologiques de prévention
- Interruption volontaire de grossesse (IVG) médicamenteuse
- Test de grossesse
- Possibilité d'entretien avec une conseillère conjugale et familiale

Coordonnées : 12, rue Gaston Tessier
75019 Paris
Tél. : 01 40 38 84 70

Accès : M° Crimée (7) ; Bus Crimée/
Curial ou Evangiles-Aubervilliers (54,
60) et Bus Crimée-Aubervilliers (159).

Horaires : Du lundi au vendredi de
9h00 à 17h00.

Accueil : Les consultations se font
sur RDV.

Centre de planification et d'éducation familiale – Fondation Œuvres de la Croix Saint-Simon

- Conseillère conjugale et familiale
- Possibilité de consultations gynécologiques avec frottis, pose de stérilet, d'implant contraceptif
- Possibilité d'échographies
- Possibilité de prélèvements sanguins et urinaires

Coordonnées : 6 bis, rue Clavel
75019 Paris
Tél. : 01 44 52 57 10

Accès : M° Pyrénées (11) ;
Bus Pyrénées-Belleville (26).

Horaires : Le jeudi de 9h00 à 17h00.

Accueil : Conseillère conjugale et familiale :
sur RDV, anonyme et gratuit.
Consultations médicales et examens :
avec ou sans RDV dans la limite des places
disponibles.

Infos pratiques : Accueil des patients
avec CMU/AME/sans couverture maladie.

Centre de planification et d'éducation familiale Robert Debré

- Permanence d'une conseillère conjugale et familiale
- Permanence d'une sage-femme
- Interruption volontaire de grossesse (IVG) chirurgicale

Coordonnées : 46, boulevard Serrurier
75019 Paris
Tél. : 01 40 03 21 53

Accès : M° Pré Saint-Gervais (7 bis)
et M° Porte des Lilas (11) ;
Bus Hôpital Robert Debré (PC2, PC3, 48)
et Bus Porte des Lilas (61, 96).

Horaires :

Le secrétariat : du lundi au vendredi
de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00.

Les consultations de sage-femme :
le mardi 9h30 à 15h00.

La permanence de la conseillère
conjugale et familiale : le mardi de 9h00
à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00.

Accueil : Sur RDV, anonyme et gratuit.

Infos pratiques : Accueil des patients
avec CMU/AME/sans couverture maladie.
Il est possible de demander une IVG
médicamenteuse uniquement pour les
femmes mineures.

Médecins généralistes libéraux du 19^e adhérents au Réseau périnatal Paris Nord (RPPN)

Dr Corinne Castro

66, rue Armand Carrel
75019 Paris
Tél. : 01 42 03 77 33
Accueil avec et sans RDV
Secteur 1

Dr Nicole Dardel

(spécialisée en gynécologie)
Maison de santé Michelet
1, rue Colette Magny
75019 Paris
Tél. : 01 40 37 90 24
Secteur 1

Dr Daniela Mauri

6, rue Mélingue
75019 Paris
Tél. : 01 42 08 25 94
Accueil avec et sans RDV
Secteur 1

Dr Marc Soussan

21, avenue Moreau
75019 Paris
Tél. : 01 42 03 18 71
Accueil avec et sans RDV
Secteur 1

**Sages-femmes de proximité adhérentes
au Réseau périnatal Paris Nord (RPPN)**

À domicile

Naomi Bersillon

Tél. : 06 87 98 71 46

Fabien Lequenne

Tél. : 06 26 11 53 03

Lucile Minoc

Tél. : 06 12 47 38 67

Jeanne Sapor

Tél. : 06 07 35 90 54

Accueil sur RDV

Anne Battut

68, rue des Prairies

75020 Paris

Tél. : 06 61 59 14 92

Claire Burger

137, rue Pelleport

75020 Paris

Tél. : 06 26 86 75 49

Cécile Cabirou

24, rue de Saint Quentin

75010 Paris

Tél. : 01 40 36 21 24

Catherine Greiner

73, rue Saint Blaise

75020 Paris

Tél. : 06 20 48 23 37

Laurence Lebedinsky Pollet

78, avenue de Flandre

75019 Paris

Tél. : 06 83 12 72 02

Marie Legras

24, rue Saint Quentin

75010 Paris

Tél. : 06 77 85 57 56

Anne Liagre

2 rue André Joineau

93310 Le Pré-Saint-Gervais

Tél. : 01 48 32 04 77

Agnès Margalef

212, rue Saint-Maur

75010 Paris

Tél. : 06 14 83 05 54

Aurélie Marseille

13 rue Bouchardon

75010 Paris

Tél. : 01 42 01 96 60

**Gynécologues-obstétriciens libéraux de proximité
adhérents au Réseau périnatal Paris Nord (RPPN)**

Accueil sur RDV

Dr Josée Abbou Fajerman

Gynécologue
110, rue du Faubourg Poissonnière
75010 Paris
Tél. : 01 45 26 90 68
Secteur 2

Dr Moses Lasry

Gynécologue / échographiste
34 bis, rue Ordener
75018 Paris
Tél. : 01 42 23 20 40
Secteur 1

Dr Dominique Siger

Gynécologue
115, boulevard Magenta
75010 Paris
Tél. : 01 45 26 01 92
Secteur 2

Dr Jocelyne Roumagere

Gynécologue
59, rue Damrémont
75018 Paris
Tél. : 01 42 57 98 05
Secteur 2

Dr Bettina Hommais-Loufrani

Gynécologue-obstétricien
114, rue Damrémont
75018 Paris
Tél. : 01 42 62 16 20
Secteur 2

Dr Jean-Pierre Rudich

Gynécologue
34 bis, rue Ordener
75018 Paris
Tél. : 01 42 23 20 00
Secteur 1

**Échographistes de proximité
adhérents du Réseau périnatal Paris
Nord RPPN** (liste non exhaustive)

Accueil sur RDV

Dr Béatrice Rotenberg

127, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : 01 42 08 66 10
Secteur 1

Dr Richard Tuil

100, boulevard Belleville
75020 Paris
Tél. : 01 45 08 94 84
Secteur 1

Dr Robert Zbili

83, rue de l'Ourcq
75019 Paris
Tél. : 01 42 06 22 00
Secteur 1

**Kinésithérapeutes
(rééducation périnéale)**

Accueil sur RDV

Anne Gavard

49, rue de la Victoire
75009 Paris
Tél. : 06 22 07 38 32

Catherine Mangel

116, rue de Caulaincourt
75018 Paris
Tél. : 01 46 06 74 62

Elodie Morgant

31, rue de Naples
75008 Paris
24 rue Saint Augustin
75002 Paris
Tél. : 06 70 40 10 75

Françoise Saphores

116, rue de Caulaincourt
75018 Paris
Tél. : 06 99 35 82 16

Muriel Wuilmet

122, avenue Simon Bolivar
75019 Paris
Tél. : 01 42 08 83 26

Lors des permanences dans les centres de protection maternelle et infantile (PMI), les sages-femmes peuvent informer, conseiller et orienter mais ne font pas de consultations.

Centre PMI Enfant et Santé

Coordonnées : 11 bis, rue Curial
75019 Paris
Tél. : 01 40 36 67 20

Accès : M° Crimée (7) ; Bus Mathis (159).

Horaires : Le lundi de 9h30 à 11h30.

Accueil : Sans RDV.

Centre PMI Rébéal

Coordonnées : 13, rue Rébéal
75019 Paris
Tél. : 01 42 01 15 28

Accès : M° Belleville (2, 11)

Horaires : Le lundi de 14h00 à 17h00.

Accueil : Sans RDV.

Centre PMI Rhin et Danube

Coordonnées : 7, place Rhin et Danube
75019 Paris
Tél. : 01 53 72 83 82

Accès : M° Danube (7bis) ;
Bus Rhin et Danube (75).

Horaires : Le vendredi de 14h00 à 16h30.

Accueil : Sans RDV.

Centre PMI Ribière

Coordonnées : 10, rue Henri Ribière
75019 Paris
Tél. : 01 53 38 95 03

Accès : M° Belleville (2, 11)

Horaires : Le mardi de 14h30 à 16h30.

Accueil : Sans RDV.

Centre PMI Clavel

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV

Coordonnées : 6 bis, rue Clavel
75019 Paris
Tél. : 01 44 52 57 16

Accès : M° Pyrénées (11) ;
Bus Pyrénées-Belleville (26).

Horaires : Le lundi de 10h00 à 12h00
et de 13h30 à 19h00, du mardi
au vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30.

Accueil : Les consultations sont
confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME
et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité
d'interprétariat : mandarin, langues
africaines, langues arabe, turque
et tamoule.

Centre PMI Henri Verneuil (anciennement PMI Curial)

- Accueil pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV
- Permanences de psychologue et de psychomotricien sur RDV

Coordonnées : 85, rue Henri Verneuil
75019 Paris
Tél. : 01 40 38 84 60

Accès : M° Crimée (7) ;
Bus Crimée-Curial (54, 60).

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accueil : Les consultations sont
confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME
et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité
d'interprétariat en mandarin
et langues africaines.

Centre PMI Enfant et Santé

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV

Coordonnées : 11 bis, rue Curial
75019 Paris
Tél. : 01 40 36 67 20

Accès : M° Crimée (7) ; Bus Mathis (159).

Horaires : Le lundi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00, le mardi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité d'interprétariat en mandarin, tamoul et langues africaines.

Centre PMI Flandre

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV

Coordonnées : 52, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : 01 44 72 09 35

Accès : M° Riquet (7) ; Bus Riquet (54).

Horaires : Du mardi au jeudi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 17h15, le vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h15.

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité d'interprétariat en mandarin.

Centre PMI Hainault

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV
- Cours de préparation à la naissance
- Atelier éveil de la naissance à la marche
- Atelier massage

Coordonnées : 3, rue du Hainault
75019 Paris
Tél. : 01 44 52 81 15

Accès : M° Ourcq ou M° Porte de Pantin (5).

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Information, conseil et pesée : le lundi et mercredi de 9h00 à 11h30, le vendredi de 13h30 à 16h30.
Cours de préparation à la naissance : le mercredi de 14h00 à 16h00 (sur RDV).
Atelier éveil : le mardi de 14h00 à 16h30.
Atelier massage : un jeudi sur deux de 14h30 à 15h30 (sur RDV).

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité d'interprétariat en mandarin.

Centre PMI Henri Ribière

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV
- Atelier de socialisation de la naissance à 3 ans

Coordonnées : 10, rue Henri Ribière
75019 Paris
Tél. : 01 53 38 95 03

Accès : M° Place des Fêtes (7bis et 11)

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Centre PMI de l'Oise

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Atelier « détente et échange » pour les parents et les enfants jusqu'à 18 mois

Coordonnées : 1, rue de l'Oise
75019 Paris
Tél. : 01 40 34 26 52

Accès : M° Crimée (7) ou M° Ourcq (5)

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h15.
Pesée : le lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 16h00.
Atelier « détente et échange » : le jeudi de 14h00 à 16h30.

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité d'interprétariat en mandarin sur RDV.

Centre PMI Rébéal

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV
- Atelier accueil parents/bébé de la naissance à la marche
- À la découverte de son bébé : réunion d'information et d'échange à destination des futurs et nouveaux parents

Coordonnées : 13, rue Rébéal
75019 Paris
Tél. : 01 42 01 15 28

Accès : M° Belleville (2 et 11)

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Atelier accueil parents bébé : le jeudi de 14h30 à 16h30.
Atelier « À la découverte de son bébé » : le premier mercredi de chaque mois de 14h00 à 16h00 (sur inscription).

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites.
Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilité d'interprétariat en mandarin et tamoul.

Centre PMI Raspail

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pesée des enfants de 0 à 6 ans
- Consultation médicale possible pour tout nouveau-né sur RDV
- Permanence d'une psychologue
- Consultation surdit 
- Atelier massage
- Espace r cr 
- Atelier « Autour des mots » : lectures de livres pour enfants

Coordonn es : 85, boulevard Raspail
75014 Paris
T l. : 01 53 63 40 85

Acc s : M  Raspail (4 et 6)

Horaires : Ouverture au public les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00   17h00, le jeudi de 14h00   17h00. Pes e les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 9h00   11h00 et de 14h00   16h00, le jeudi de 14h00   16h00. Consultations surdit  : le mardi de 9h00   16h00 et le mercredi de 8h45   12h00 et de 13h45   17h00. Consultations psychologue : le mardi de 9h00   17h00 et le vendredi de 14h00   17h00.

Accueil : Les consultations se font sur RDV. Accueil des patientes de PMI et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilit  d'interpr tariat en langue des signes.

Centre PMI Rhin et Danube

- Accueil libre pour information, documentation, conseils et pes e des enfants de 0   6 ans
- Consultation m dicale possible pour tout nouveau-n  sur RDV
- Atelier parents/enfants de 3 mois   la marche
- Atelier parents/enfants de la marche   3 ans

Coordonn es : 7, place Rhin et Danube
75019 Paris
T l. : 01 53 72 83 82

Acc s : M  Danube (7bis) ;
Bus Rhin et Danube (75).

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30   12h30 et de 13h30   17h30. Atelier parents/enfants : le mardi de 10h00   12h00.

Accueil : Les consultations sont confidentielles et gratuites. Accueil des patients CMU/AME et sans couverture sociale.

Infos pratiques : Possibilit  d'interpr tariat en mandarin.

Maison de l'Enfance

- Information et orientation des familles sur la petite enfance
- Entretien prénatal précoce sur RDV
- Cours de préparation à la naissance

Coordonnées : 11-13, rue de la Moselle
75019 Paris
Tél. : 01 53 19 41 10

Accès : M° Laumière (5) ; Bus Jaurès (48).

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30.
Cours de préparation à la naissance
le lundi de 14h00 à 16h00 sur RDV.

Accueil : Sans RDV, anonyme et gratuit.

Caisse d'allocations familiales (CAF)

- Traitement et versement des prestations familiales et sociales
- Suivi social individuel

Coordonnées : 67, avenue Jean Jaurès
75019 Paris
Tél. : 0 810 25 75 10 (prix d'un appel local)

Accès : M° Laumière (5) ;
Bus Laumière (60).

Horaires : Les lundi, mardi, jeudi
et vendredi de 8h30 à 16h30.

Accueil : Sans RDV, se présenter
auprès d'un guichet.

Site internet : www.caf.fr

Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

- Gérer, au niveau local, les risques maladie, maternité, invalidité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles
- Affilier les assurés sociaux du régime général résidant à Paris
- Traiter les feuilles de soins et assurer le service des prestations des assurances maladie, maternité, décès, accidents du travail et maladies professionnelles
- Développer une politique de prévention et de promotion de la santé

Horaires : Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 17h00 et le jeudi matin de 8h30 à 12h00.

Accueil : Sans RDV, prendre un ticket dès son arrivée pour être pris en charge par un conseiller.

Infos pratiques : De nombreux services en ligne sont proposés aux assurés :

www.ameli.fr : « Formulaires », « Droits et démarches », « Soins et remboursements », « J'ouvre mon compte ameli », « Mes remboursements en temps réel »

www.ameli.santé.fr : « Ma référence en information santé » (il y a notamment une rubrique maternité)

www.ameli.direct.fr : « Je choisis avant de consulter un professionnel de santé »

CPAM des Buttes-Chaumont

Coordonnées : 19, rue de Crimée
75019 Paris
Tél. : 36 46

Accès : M° Place des Fêtes (7bis, 11)

CPAM Flandre

Coordonnées : 74 bis, rue Archereau
75019 Paris
Tél. : 36 46

Accès : M° Crimée (7) ; Bus Cambrai (60).

Centre d'action sociale de la Ville de Paris (CASVP)

- Réception et instruction des demandes des habitants du 19^e, familles, personnes âgées ou handicapées, personnes en difficulté, pouvant bénéficier des aides sociales facultatives de la Ville de Paris ou des aides légales

Coordonnées : 17, rue Meynadier
75019 Paris
Tél. : 01 40 40 82 00

Accès : M° Laumière (5);
Bus Armand Carrel - Mairie du 19^e (75).

Horaires : Du lundi au vendredi
de 8h30 à 17h00.

Accueil : Avec ou sans RDV
en fonction du service.

Espace 19 – Permanence conseillère conjugale et familiale

- Accueil, information et écoute des personnes adultes ou jeunes, concernant leurs difficultés relationnelles ou affectives (entretiens individuels, en couple ou en famille)
- Conseil conjugal et familial : contraception, relations parents/ enfants, mariages forcés, violences conjugales...

Coordonnées : 53, rue Riquet
75019 Paris
Tél. : 01 53 26 89 00 ou 06 09 24 20 91

Accès : M° Riquet (7)

Horaires : Mercredi après-midi.

Accueil : Sur RDV.

Espace 19 - Permanence d'accès aux droits et médiation socioculturelle

- Accueil, orientation et accès aux droits/soins

Coordonnées : 22 bis, rue de Tanger
75019 Paris
Tél. : 01 40 38 23 95

Accès : M° Stalingrad (5)

Accueil : sur RDV dans les centres
Espace 19/Riquet et Espace 19/Cambrai

- Espace 19/Riquet :
53, rue Riquet
75019 Paris
Tél. : 01 53 26 89 00

- Espace 19/Cambrai :
3 ter, rue de Cambrai - tour J
75019 Paris
Tél. : 01 40 37 78 85

Site internet :
www.espace19.org

Espace insertion 19^e

- Instruction des demandes de RSA socle et RSA socle/activité et RSA jeunes des habitants du 19^e
- Évaluation sociale et professionnelle des nouveaux allocataires du RSA (réorientation si besoin vers une structure RSA adaptée)
- Suivi social et professionnel par l'E.I des allocataires du RSA
- Validation de l'ensemble des contrats d'insertion des allocataires du RSA du 19^e
- Plateforme de services au sein de l'E.I : CAF /permanence avocat / équipe départementale logement / Cyber-Emploi / L' EPOC

Coordonnées : 114, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél.: 01 53 35 52 19

Accès : M° Crimée (7)

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

Accueil : Sur RDV.

Femmes de la Terre

- Permanence juridique (droit des étrangers) pour les femmes immigrées ou issues de l'immigration, leur famille et les jeunes : information, orientation, aide à la constitution de dossiers (demande de titre de séjour, visa, regroupement familial, nationalité française etc.), aide dans les démarches juridiques
- Permanence d'écrivain public et d'accès au droit : explication et aide à la rédaction de courriers administratifs, orientation

Coordonnées : 2, rue de la Solidarité
75019 Paris
Tél. : 01 48 06 03 34

Accès : M° Porte de la Villette (7)

Horaires : Du lundi au jeudi de 10h00 à 18h30.

Accueil : Permanence juridique sur RDV.
Une permanence téléphonique a lieu le lundi de 14h00 à 18h00.
Permanence d'écrivain public et d'accès au droit sans RDV le mardi de 14h00 à 18h00.

Site internet : www.femmesdelaterre.org

Libres Terres des Femmes

- Accueil, information et accompagnement spécialisé pour les femmes victimes de violences conjugales
- Prévention et sensibilisation autour des comportements sexistes

Coordonnées :

111, boulevard Mac Donald
75019 Paris
Tél. : 01 40 35 36 67 ou 06 26 66 95 70

Accès : M° Porte de la Villette (7)

Horaires : Le lundi de 14h00 à 18h00, le mercredi de 9h00 à 13h00 et le jeudi de 16h00 à 20h00, sans RDV.
Le reste du temps sur RDV.

Site internet : www.ltdf.fr

Permanence sociale d'accueil (PSA) Chemin Vert

- Évaluation des situations
- Information sur l'accès au droit
- Aide à l'obtention des différentes aides qui peuvent être attribuées en fonction des situations
- Possibilité d'une domiciliation administrative pour faciliter les démarches et recevoir les documents officiels

Public accueilli : Familles, couples sans domicile avec et sans enfants, femmes isolées de plus de 25 ans.

Coordonnées : 70, rue du Chemin-Vert
75011 Paris
Tél. 01 55 28 86 10

Accès : M° Voltaire (9) ;
Bus Voltaire (46, 56, 61, 69).

Horaires : Du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h00.
Permanences d'accès au droit :
lundi matin et jeudi matin et après-midi,
sur RDV.

Point d'information et de médiation multi services (PIMMS) 18^e-19^e

- Explication des courriers, formulaires, factures et services des partenaires (eau, électricité, gaz, transport, poste, logement ...)
- Orientation vers le bon service et le bon interlocuteur en fonction de la situation

Coordonnées : 206, boulevard Mac Donald
75019 Paris
Tél. : 01 40 38 64 65

Accès : Tramway Porte d'Aubervilliers
ou Rosa Parks (3) ; Bus (54, 65, 239, 519).

Horaires : Le lundi de 14h00 à 18h00,
les mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 13h00
et de 14h00 à 17h30 et le vendredi de 9h30
à 17h00 .

Accueil : Gratuit et sans RDV.

Service social départemental polyvalent (SSDP) 19^e

- Accueil, information, orientation, évaluation de la situation et accompagnement social des intéressés
- Action sociale relative à l'accès aux droits, l'action éducative préventive, la lutte contre les exclusions (RSA, accords collectifs, FSL, prévention des expulsions...)
- Protection des personnes vulnérables (enfance en danger, femmes enceintes, personnes âgées et handicapées)

Coordonnées : 5, rue du Pré Saint Gervais
75019 Paris
Tél. : 01 40 40 61 40

Accès : M^o Place des Fêtes (7bis, 11) ;
Bus Place des Fêtes (60, 48).

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

Accueil : Sans RDV.

Institut Médical Montsouris (IMM)

- Aide médicale à la procréation (AMP)
- Centre d'interruption volontaire de grossesse (IVG)
- Chirurgie gynécologique
- Imagerie médicale
- Maternité

Public accueilli : Tout public, spécialisé dans l'accueil de femmes malentendantes et en situation de handicap.

Coordonnées : 42, boulevard Jourdan
75014 Paris
Tél. : 01 56 61 62 63

Accès : M^o Porte d'Orléans (4) ;
RER Cité Universitaire (B) ;
Tramway Porte d'Orléans (T3a).

Site internet : www.imm.fr

Hôpital Robert Debré

- Maternité (spécialisée dans les grossesses à risques)
- Gynécologie

Coordonnées : 48, boulevard Serrurier
75019 Paris
Tél. : 01 40 03 20 00

Accès : M° Pré Saint-Gervais (7bis)
et M° Porte des Lilas (11) ;
Bus Hôpital Robert Debré (PC2, PC3, 48)
et Bus Porte des Lilas (61 et 96).

Accueil : Les consultations se font
sur RDV.

Infos pratiques : L'hôpital bénéficie
d'une Permanence d'accès aux soins de
santé (PASS) réservée aux femmes
enceintes et aux enfants.

Hôpital Bichat Claude-Bernard

- Maternité
- Gynécologie/Interruption volontaire
de grossesse (IVG)

Coordonnées : 46, rue Henri-Huchard
75018 Paris
Tél. : 01 40 25 80 80

Accès : M° Porte de Saint-Ouen (13) ;
RER Saint-Ouen ou Porte de Clichy (C) ;
Bus Porte de Montmartre (60, 95, 137)
et Bus Porte de Saint-Ouen (81, 540).

Hôpital Lariboisière

- Maternité
- Gynécologie/Interruption volontaire
de grossesse (IVG)

Coordonnées : 2, rue Ambroise-Paré
75010 Paris
Tél. : 01 49 95 81 24

Accès : M° Gare du Nord (4, 5)
et M° Barbès-Rochechouart (2, 4) ;
RER Gare du Nord (B, D) ;
Bus Gare du Nord (23, 42, 43, 47).

Hôpital Tenon

- Maternité
- Gynécologie/Interruption volontaire de grossesse (IVG)

Coordonnées : 4, rue de la Chine
75020 Paris
Tél. : 01 56 01 70 70

Accès : M° Gambetta (3)
et M° Pelleport ou Gambetta (3bis) ;
Bus Place Gambetta, Mairie du 20^e
ou Hôpital Tenon (26, 60, 61, 69, 102,
PC2, “La Traverse”).

Hôpital Saint-Louis

- Gynécologie/Interruption volontaire de grossesse (IVG)
- Maternité
- Orthogénie

Coordonnées :
1, avenue Claude-Vellefaux
75010 Paris
Tél. : 01 42 49 49 49

Accès : M° Goncourt (11),
M° Colonel Fabien (2)
et M° République (3, 5, 8, 9, 11) ;
Bus Hôpital Saint-Louis (46, 75).

Psychologues et assistantes sociales de maternité

Pour pouvoir bénéficier de consultations avec des psychologues ou des assistantes sociales de maternité, il faut que la femme soit inscrite dans la maternité.

Maternité de l'Hôpital Robert Debré

Tél. : 01 40 03 21 19

Maternité de l'Hôpital Bichat Claude-Bernard

Tél. : 01 40 25 76 93

Maternité de l'Hôpital Lariboisière

Tél. : 01 49 95 62 17 (consultations) /
01 49 95 62 19 (inscriptions)

Maternité de l'Hôpital Tenon

Tél. : 01 56 01 68 26

Unité parents-bébé

Unité spécifiquement dédiée aux soins psychiques du bébé et à la prévention des troubles du développement précoce

Coordonnées : Centre Henri Michaux
114, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : 01 40 05 62 86

Accès : M° Stalingrad (2, 5, 7) et M° Riquet ou Crimée (7)

Horaires : Secrétariat ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00.

Accueil : Consultations sur RDV.

Centre médico-psychologique (CMP) Rébéal

- Accueil des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques
- Prises en charge individuelles et en groupe : psychothérapies et rééducation (orthophonique, psychomotrice), travail avec l'enfant seul ou avec ses parents
- Si nécessaire, orientation vers des structures adaptées

Coordonnées : 45, rue Rébéal - Allée D
75019 Paris
Tél. : 01 42 49 06 07

Accès : M° Belleville (2 et 11)

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 18h00.
Secrétariat de 9h00 à 17h00.

Accueil : Consultations et soins
sur RDV.

Site internet :
www.ch-maison-blanche.fr

Centre de guidance infantile Flandre

- Accueil des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques
- Prises en charge individuelles et en groupe : psychothérapies et rééducation (orthophonique, psychomotrice), travail avec l'enfant seul ou avec ses parents
- Si nécessaire, orientation vers des structures adaptées

Coordonnées : 114, avenue de Flandre
75019 Paris
Tél. : 01 40 05 62 80

Accès : M° Crimée (7) ;
Bus Crimée (54, 60).

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

Accueil : Consultations et mode
d'admission sur RDV.

Site internet :
www.ch-maison-blanche.fr

Centre de guidance infantile Goubet

- Accueil des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques
- Prises en charge individuelles et en groupe : psychothérapies et rééducation (orthophonique, psychomotrice), travail avec l'enfant seul ou avec ses parents
- Si nécessaire, orientation vers des structures adaptées

Coordonnées : Immeuble Evolution
18-26, rue Goubet
75019 Paris
Tél. : 01 42 00 30 26

Accès : M° Ourcq
ou M° Porte de Pantin (5)

Horaires : Du lundi au vendredi
de 9h00 à 17h00.

Accueil : Consultations sur RDV.
Pour un suivi sur le long terme,
il est préférable que le premier RDV
se fasse avant les 16 ans de l'enfant.

Site internet : www.ch-maison-blanche.fr

Accueil familial thérapeutique

- Accueil d'enfants présentant des pathologies telles que l'autisme, des psychoses infantiles, des dysharmonies évolutives
- Accueil d'enfants en familles d'accueil spécialisées encadrées par une équipe médico-psychologique

Coordonnées : 36-42, rue de la Villette
75019 Paris
Tél. : 01 42 02 20 77

Accès : M° Jourdain (7) et M° Botzaris (7)

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h00 à
17h00, le samedi sur RDV.

Accueil : Ouvert le jour. L'admission se fait
sur dossier et l'accueil est pour une période
de 1 à 3 ans.

Site internet : www.ch-maison-blanche.fr

Réseau périnatal Paris Nord (RPPN)

- Coordination du parcours de soins en périnatalité (inscription en maternité, orientation vers un professionnel...)
- Entretiens avec des psychologues
- Ateliers « nutrition et grossesse »
- Ateliers de sensibilisation sur le suivi de grossesse

Coordonnées : 3-5, rue de Metz
75010 Paris
Tél. : 01 48 01 90 26

Accès : M° Strasbourg Saint-Denis (4, 8, 9) ; Bus Strasbourg Saint-Denis (38).

Horaires : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 17h00.

Accueil : Pas d'accueil du grand public au siège du réseau, accueil uniquement par téléphone puis orientation vers les professionnels de santé du réseau. Accueil des patients avec et sans couverture sociale.

Site internet : www.rppn.fr

Solidarité Paris maman (SOLIPAM)

- Faciliter les prises en charge des femmes enceintes et de leurs enfants, en situation de grande précarité, tant sur le plan médical que sur le plan social
- Développer des espaces de rencontres et de réflexion autour des problématiques médico-sociales rencontrées
- Proposer des formations pour soutenir les équipes dans leurs pratiques
- Organiser des actions collectives d'éducation pour la santé auprès des femmes

Public accueilli : Femmes majeures enceintes, dès le début de la grossesse jusqu'au trois mois de l'enfant né, dès lors que leur situation présente des facteurs de risques (sans logement ou dans une situation instable, sans ou avec très peu de ressources).

Coordonnées : 3-5 rue de Metz,
75010 Paris
Tél. : 01 48 24 16 28

Accès : M° Strasbourg-Saint-Denis (4, 8, 9)

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Accueil : Reçoit uniquement les femmes en demande d'inclusion dans le réseau sur RDV. Tout professionnel peut téléphoner à la coordination du réseau pour avis ou demande d'inclusion.

Site internet : www.solipam.fr

Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Villette de l'Association nationale de prévention en alcoologie et en addictologie (ANPAA) 75

- Centre d'accompagnement et de prévention en addictologie
- Écoute, information, prévention et orientation

Coordonnées : 13, rue d'Aubervilliers
75019 Paris
Tél. : 01 46 06 26 00

Accès : M° Stalingrad (2, 5, 7)

Horaires : Le mercredi de 12h00 à 18h00 sans RDV, les autres jours de la semaine sur RDV.

Accueil : Anonyme et gratuit.

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) La boutique Boréal

- Accueil collectif (petits-déjeuners, machine à laver...)
- Accueil individuel
- Mise à disposition de matériel de prévention des infections
- Aide à l'accès aux soins

Public accueilli : Adultes usagers de drogues dépendants d'une ou plusieurs substances psycho actives, en situation de précarité sociale.

Coordonnées : 64 ter, rue de Meaux
75019 Paris
Tél. : 01 42 45 16 43

Accès : M° Jaurès (5) ; Bus (48).

Horaires : Du lundi au vendredi de 9h45 à 12h45 et de 13h45 à 15h45.

Accueil : Anonyme et gratuit.

Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) Kaléidoscope

- Réduction des risques liés aux consommations
- Accueil collectif et individuel
- Mise à disposition de matériel de prévention des infections
- Aide à l'accès aux soins (permanence d'un infirmier)

Public accueilli : Adultes usagers de drogues dépendants d'une ou plusieurs substances psycho actives, en situation de précarité sociale.

Coordonnées : 7, rue Carolus Duran
75019 Paris
Tél. : 01 40 03 90 90

Accès : M° Télégraphe (11) ;
Bus Place des Fêtes (48) ;
Tram Hôpital Robert Debré (3B).

Horaires : Le lundi de 10h00 à 15h00,
le mardi de 14h00 à 17h30, le mercredi
de 10h00 à 17h30, le jeudi de 9h00 à 13h00
et le vendredi de 10h00 à 17h00.

Hôpital Robert Debré – consultations d'addictologie

Coordonnées : 48, boulevard Serrurier
75019 Paris
Tél. : 01 40 03 20 00 et demander le 41 29

Accès : M° Pré Saint-Gervais (7bis)
et M° Porte des Lilas (11) ;
Bus Hôpital Robert Debré (PC2, PC3, 48)
et Bus Porte des Lilas (61 et 96).

Accueil : Les consultations se font sur RDV, entre 9h00 et 16h30, mais plus souvent le matin.

Infos pratiques : Consultations destinées plus particulièrement aux adolescents et aux très jeunes adultes.

Ce guide a été réalisé dans le cadre de l'Atelier Santé Ville du 19^e arrondissement de Paris, coordonné par l'Association de Prévention du site de la Villette (APSV) et soutenu par le Département de Paris et le Ministère délégué à la Ville (Acse).

Nous remercions tous les partenaires qui ont contribué à l'élaboration des contenus.

Contactez l'Atelier Santé Ville :
APSV, 211 avenue Jean Jaurès
75019 Paris
> 01 40 03 77 33
www.ateliersantevilleparis19.fr

Direction publication : **APSV**
Chef de projet : **Cécilia Giles**
Coordination, rédaction : **Émilie Cotta**
Conception graphique : **Quartopiano**
Impression : **Sate Industria Grafica**

